

Cher(e) Collègue,

Pour le repas de midi, nous te proposons un déjeuner en commun pris sur place. Tu trouveras le menu ci-dessous (**version traditionnelle ou végétarienne (légumes) – choix à spécifier**) :

### *Menu*

#### *Apéritif*

-----

*Paëlla traditionnelle (16€)*

*ou*

*végétarienne (12€)*

-----

#### *Pâtisseries*

Afin d'organiser au mieux le repas de midi, nous te remercions de t'inscrire par mail à :

**contact@focea.eu au plus tard le vendredi 5 mai 2023**

en nous précisant si tu souhaites une paëlla traditionnelle ou végétarienne (avec légumes).

Le montant du repas sera à acquitter auprès de notre trésorière le jour de l'AG. Tout repas commandé et non annulé avant le 5 mai 2023 sera facturé.

Hélas, le traiteur **N'ACCEPTE PLUS** les **chèques repas**. Toutefois, la collectivité prend en charge le frais de repas (forfait 17,50€) via une demande de remboursement de frais.